



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC

Compte rendu du comité directeur du 6 avril 2018

Présents : Yvon et Jeanne Houée, Marie-Jo Plessiet, Michel Devin, Jean-Marc Peuvrez, Béatrice Valeyre, Josiane Peres, Jérôme et Rémi Berthelot, Dominique Chastagner, Thierry et Monique Defrance.

Excusés : Jean Nourry, Sylvain Valeyre, Michaël Koza.

Absent non excusé : Lydéric Horber.

Début de la réunion 20H

Intervention du Président

Le Président souhaite la bienvenue aux trois nouveaux membres.

Les subventions CNDS : le département ne pouvant pas obtenir de subvention pour les objectifs en cours, il ne sera pas déposé de dossier. En ce qui concerne la formation, les subventions sont accordées à la Région.

Fête nationale du sport :

Ni les fédérations sportives, ni le CNOS n'ont été consultés, ils décident donc de ne pas s'y associer.

Sur le plan local, un club peut être amené à participer pour faciliter ses relations avec sa municipalité.

Représentation des élus aux remises de récompenses des compétitions : il faut penser à s'inscrire sur le tableau (sur le site du département).

Relations avec le CDFAS :

La nouvelle gestion des locations de salles est d'une lourdeur administrative !!!

Chaque commission doit faire connaître ses besoins très tôt (début mai), ensuite la réponse du CDFAS nous arrive fin juillet. Ne pas réserver seul, mais passer par le Président ou la secrétaire afin de grouper les demandes.

Si vous devez ensuite annuler ou modifier, être très vigilant sur les dates, cela doit être fait au moins un mois avant car sinon nous sommes obligés de régler la totalité.

Calendrier hivernal :

La réunion des présidents aura lieu le 3 mai. Il est demandé aux clubs d'informer Josiane et Dominique par mail de leurs prévisions de dates. Après coordination lors de la réunion du 3 mai, ne pas oublier d'enregistrer sur le site de la FFTA.

Question de la trésorière : le CDFAS demandant de régler par virement, qu'en est-il de notre situation par rapport à la banque ? Thierry nous informe que la banque nous facture 8€ par virement, donc nous réglerons par chèque.

Commission arbitrage : actuellement un arbitre en formation.

Stage tir nature :

12 archers participants (ce qui est un nombre suffisant), et une liste d'attente pour l'an prochain, un seul stage par année.

Le stage s'est très bien passé malgré la météo. Les formateurs ont été très appréciés. Ceux-ci proposent de faire ensuite un suivi (à étudier).

Commission sportive :

La commission ne souhaite pas reconduire l'an prochain le déroulement du **CD salle** de cette année et souhaite reprendre l'ancienne formule, quitte à imposer des quotas.

Une idée est proposée : faire un CD salle jeunes, à une date différente, quitte à le jumeler avec une étape de la DDJ.

En extérieur, le **départementale fita** est jumelé avec une étape de la DD adultes.

En ce qui concerne **les stages**, une difficulté se présente pour l'élaboration du calendrier car les BE dépendent de la Ligue.

Sont envisagés : un stage archer (début octobre), un stage arcs à poulies (fin octobre) et un stage arcs classiques confirmés.

Commission jeunes

Le regroupement : trop peu de jeunes cette année, la commission souhaite que les responsables des jeunes des compagnies ou des clubs indiquent leurs attentes.

La DDJ : les duels par équipes ont été très appréciés des jeunes.

Pour tenter de faire participer plus d'équipes, une plus grande souplesse sera apportée à la composition des équipes.

Le Trophée jeunes a été étendu à toute la saison sportive (et non plus seulement la salle), l'an prochain les équipes devront être déposées au greffe de chaque concours par le premier participant.

Commission formation :

Tous les candidats de cette année ont été reçus à leur examen d'entraîneur 1.

Un nouveau groupe est actuellement en formation (8 à 9 stagiaires dont 7 du département).

Marie-Jo se met au courant avec l'aide efficace de Ludovic, elle pourra bientôt tout coordonner.

Afin de faciliter les formations, un rétroprojecteur a été acquis par le département afin de ne plus utiliser les biens privés de certains membres. La gestion étant suivie par Jean Noury, la réservation est à faire auprès de lui. Le stockage est fait au CDFAS.

Commission médicale :

Au sein du département son rôle est très restreint.

Jeanne se propose pour :

Coordonner une formation « premier secours »

Se mettre au service des clubs volontaires pour les aider à composer leur

« pharmacie ».

Tous les points ayant été abordés, la séance est levée à 22h.